



La filière de la pomme à cidre en Normandie

Octobre 2024

Présenté par Claire-Hélène
PEGHAIRE-GAUDEUL

UNE FILIÈRE EMBLÉMATIQUE



Petite mais typique

Trio emblématique de notre terroir : la pomme, le cidre et le Calvados constituent une petite filière chère au territoire normand. Pourtant, concurrencée de part et d'autre, la filière pomicole cherche à se réinventer. Saisine du Conseil régional, qui lançait en janvier 2024 son « Plan pomme », l'étude du CESER s'est penchée sur les freins et les atouts de la filière pomicole normande.

Pom pom pom pom

Si le Calvados se porte bien, avec 50% de ses ventes à l'international, le cidre voit sa consommation baisser depuis les années 2000 au profit du jus de pomme, en pleine croissance. Ce dernier est ainsi devenu le 3^e jus de fruit le plus consommé - après les jus d'orange et multivitaminés - sa production se plaçant aujourd'hui en première position avec un marché particulièrement dynamique. Quant au pomeau, on mise dorénavant sur les cocktails pour relancer sa consommation. Enfin, le vinaigre de cidre connaît plusieurs usages : culinaire, nutritionnel et pour la consommation animale. Il dispose d'un potentiel de développement qu'il convient d'observer, paraissant en adéquation avec les nouvelles attentes des consommateurs. Cependant à ce stade, les acteurs du secteur n'en ont pas fait une priorité.

LA POMME A
CIDRE EN CHIFFRES
EN FRANCE

2 000
producteurs profes-
sionnels de pommes

7 000
petits producteurs
en Normandie

POUR QUEL VERGER ?

Economie et image d'Epinal

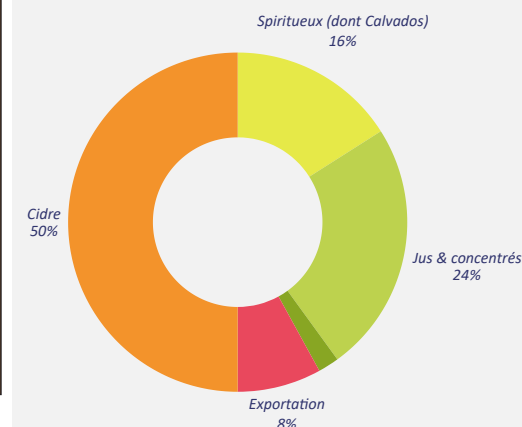
Il apparaît important pour le CESER de renforcer la filière de la pomme à cidre, avec une stratégie portée par l'ensemble des acteurs et défendue collectivement, doublée d'une structuration et d'une reconnaissance officielle en tant que filière. Mettre en place un process de collecte et de partage des données économiques est également nécessaire. Une fois la filière créée, celle-ci aurait tout intérêt à mutualiser les compétences de ses multiples acteurs en créant une structure dont l'objectif serait d'animer et d'organiser la commercialisation et la mise en marché des différents produits. La définition d'un lieu commun permettrait d'accélérer cette mutualisation.

Petite histoire de la pomme et du cidre

Le cidre est une boisson qui remonte à l'Antiquité, mais c'est entre le XVII^{ème} siècle et le XIX^{ème} qu'a lieu l'essor du verger à pommiers et poiriers en Normandie, jusqu'à devenir le 1^{er} territoire producteur de Calvados et exportateur de cidre. La politique d'arrachage des pommiers en 1953, doublée de l'abandon des quotas d'Etat qui va s'accroître dans les années 70, poussent les agriculteurs à préférer les vergers basse-tiges, beaucoup plus rentables et, aujourd'hui majoritaires dans notre région.



Données chiffrées



65%
de la production de
cidre est normande

400
producteurs de
cidre fermier

465 M€
de chiffre d'affaires

Structurer la filière

- Définir une stratégie à 5 ou 10 ans, répartir clairement les compétences, coordonner les initiatives et mettre en place une gouvernance commune pour permettre la création d'une véritable filière « pomicole ».
- Accompagner les exploitants agricoles par des outils financiers (avances remboursables, prêts...) pour leur permettre de se tourner vers des produits à plus haute valeur ajoutée, notamment les produits de garde..

Communiquer sur les produits phares

- Favoriser la mise en place d'une stratégie marketing importante réunissant l'ensemble des acteurs de la filière sous une bannière commune.
- Travailler à la mise en place d'une Indication Géographique Protégée « Jus de pomme de Normandie ».
- Contractualiser avec les restaurateurs normands pour qu'ils s'engagent à mettre à leurs cartes des produits locaux et développent une carte des cidres normands.
- Continuer l'intégration de la connaissance des produits pomicoles dans les formations de la restauration.
- Poursuivre la mise en place d'une politique de soutien aux événements éco-responsables, notamment par l'intégration de produits pomicoles de qualité.

Evaluer/ Innover /Exporter

- Faire avant toute évaluation une phase de récolte des données économiques, sociales et environnementales.
- Procéder à une évaluation de la politique « pomme » normande, et plus spécifiquement le plan « Pommes » lancé en 2024.
- Œuvrer au rapprochement entre les entreprises classiques et les nouveaux arrivants sur le marché afin d'apporter de l'innovation au secteur pomicole, et intégrer ces entreprises innovantes au plan Pommes.
- Etablir avec les Chambres de Commerces et d'Industrie des stratégies d'export efficaces d'un produit relativement modeste sur un marché gigantesque.

NOS ÉTUDES PEUVENT FAIRE L'OBJET
D'UNE PRÉSENTATION SUR DEMANDE AU :
02 32 52 56 30

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL DE NORMANDIE

La filière de la pomme à cidre en Normandie | Octobre 2024 | Présenté par Claire-Hélène Peghaire-Gaudeul
Avec le concours de Pierre Allain | Crédits photos : Pierre Allain & Adobe Stock

Rapport complet à retrouver sur cesernormandie.fr ou en flashant le QR code

Caen Abbaye aux Dames - CS 50523 - 14 035 CAEN Cedex 1 | 02 31 06 98 90
Rouen 5 rue Schuman - CS 21129 - 76 174 ROUEN Cedex | 02 35 52 56 30

